

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **116 (1990)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Emploi de l'informatique dans les bureaux d'étude

Exploitation du questionnaire 1989 de la Commission d'informatique de la SIA

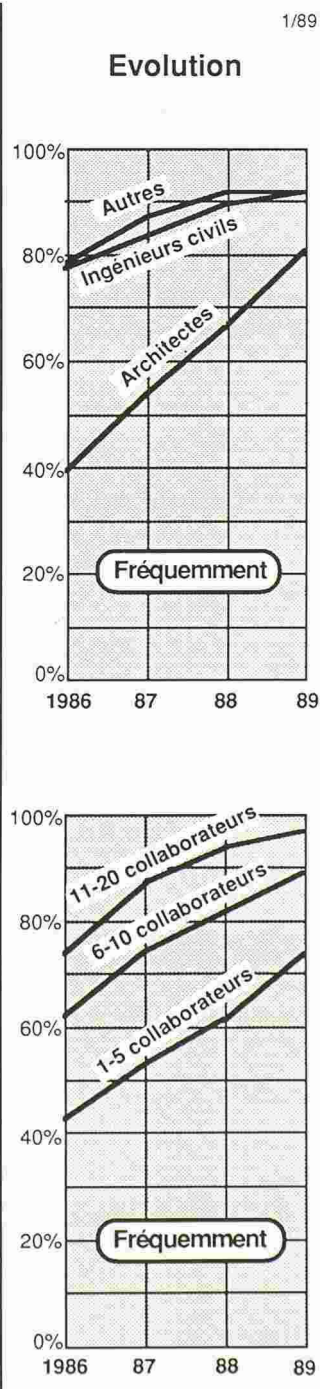
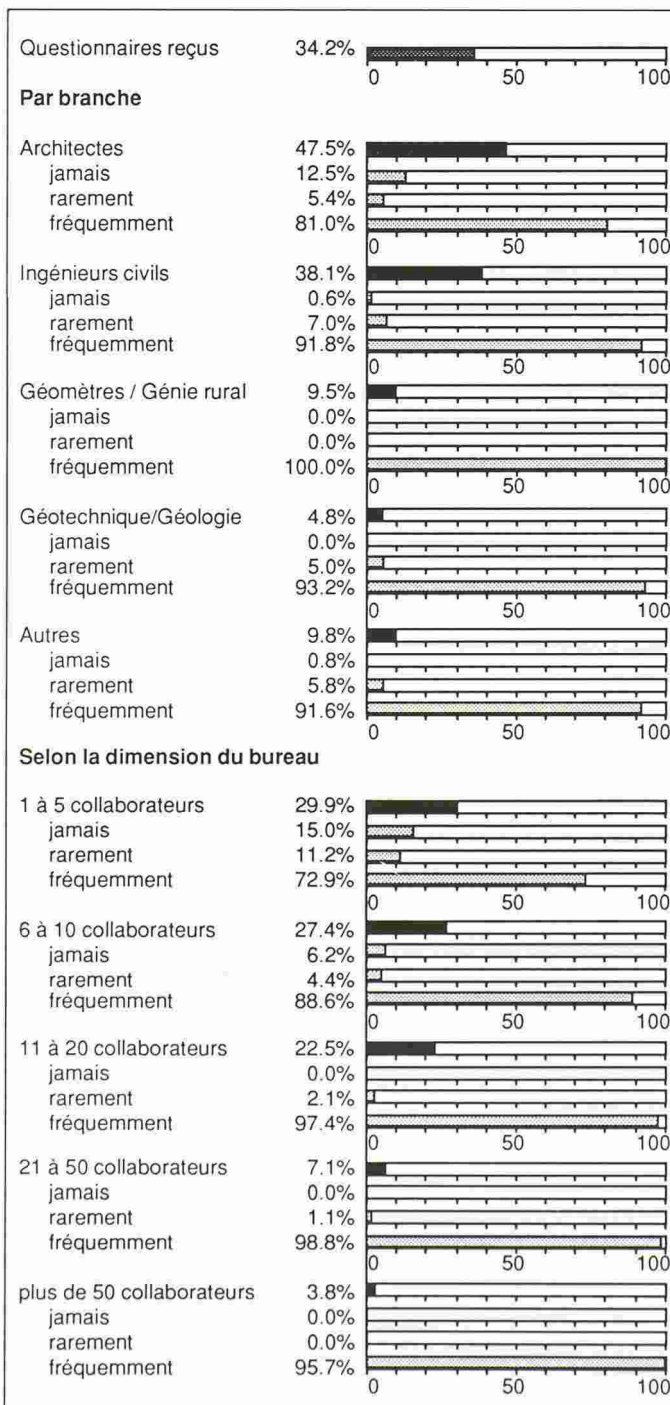
Pour la quatrième fois, un questionnaire sur l'emploi de l'informatique dans les bureaux d'étude, a été envoyé, par la commission d'informatique de la SIA, à tous les bureaux SIA de la Suisse. Sur les 3574 questionnaires, en allemand et en

français, distribués, le 34% a été retourné rempli; ce qui démontre le grand intérêt que provoque l'informatique dans ce milieu.

L'extrapolation des résultats de cette enquête à l'ensemble des bureaux SIA doit être faite avec

précaution car on doit admettre que les réponses proviennent surtout de bureaux qui ont déjà de l'expérience dans le domaine de l'informatique. L'exploitation des réponses à ce questionnaire donne ainsi plutôt des tendances qui sont cependant intéressantes de par le recul de ce questionnaire et le taux élevé des réponses. Comme le questionnaire est envoyé chaque année avec des questions presque identiques et exploité par la même méthode, le résultat de son exploita-

tion est très instructif et permet notamment des comparaisons avec les prévisions faites il y a deux ans. La Commission d'informatique de la SIA remercie, pour leur peine, toutes les personnes qui ont répondu au questionnaire.



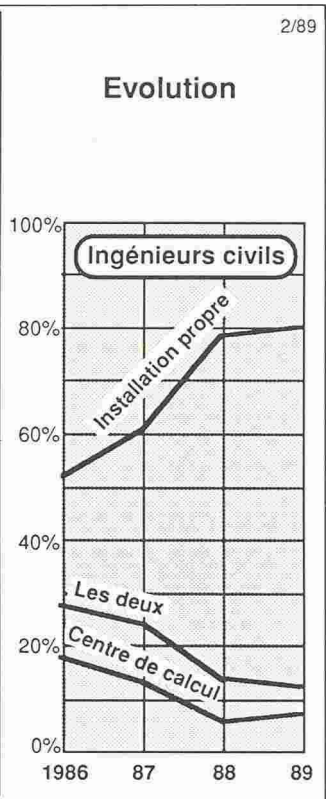
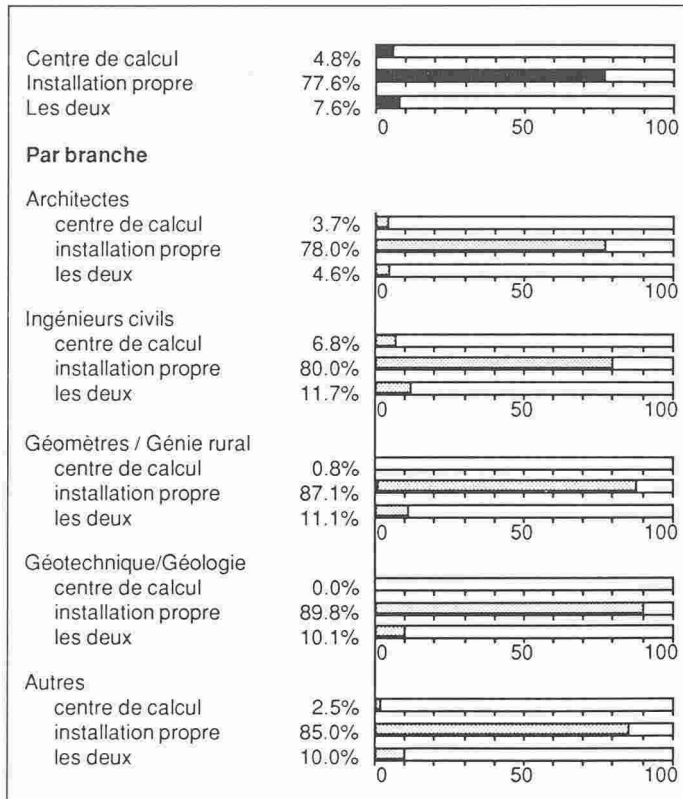


Tableau 2: Mode d'utilisation de l'ordinateur

L'usage d'un centre de calcul reste très faible, mais son degré d'utilisation s'est stabilisé depuis l'année dernière.

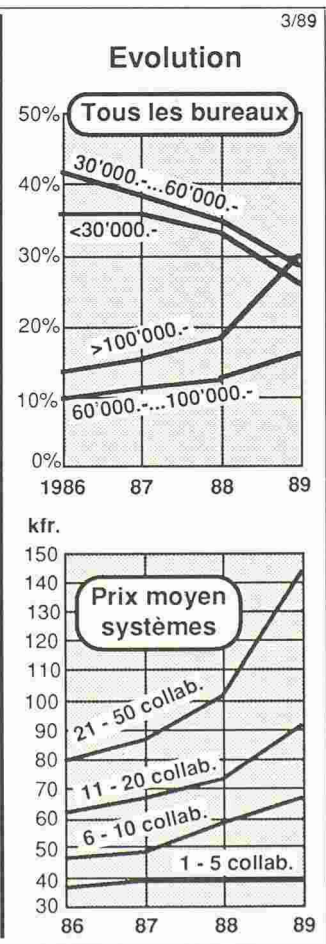
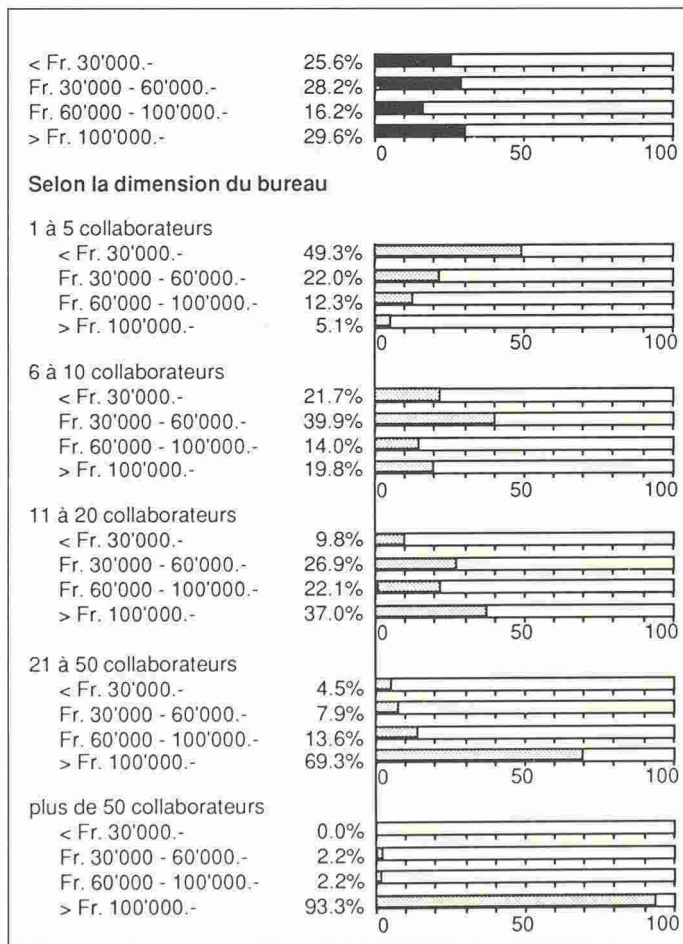


Tableau 3: Coût des installations

Le prix d'acquisition des systèmes installés croît avec la dimension du bureau; ce qui est logique. Ce qui l'est un peu moins, c'est que les grands bureaux d'ingénieurs investissent, dans le domaine des équipements informatiques et par collaborateur, moins que les bureaux plus petits:

Le prix moyen des systèmes reste constant depuis trois ans dans les bureaux de 1 à 5 collaborateurs, alors qu'il croît dans les bureaux plus importants.

Nombre de collaborateurs	Investissement par collaborateur (grosière approximation)
1-5	16 kFr.
6-10	8 kFr.
11-20	6 kFr.
21-50	4 kFr.

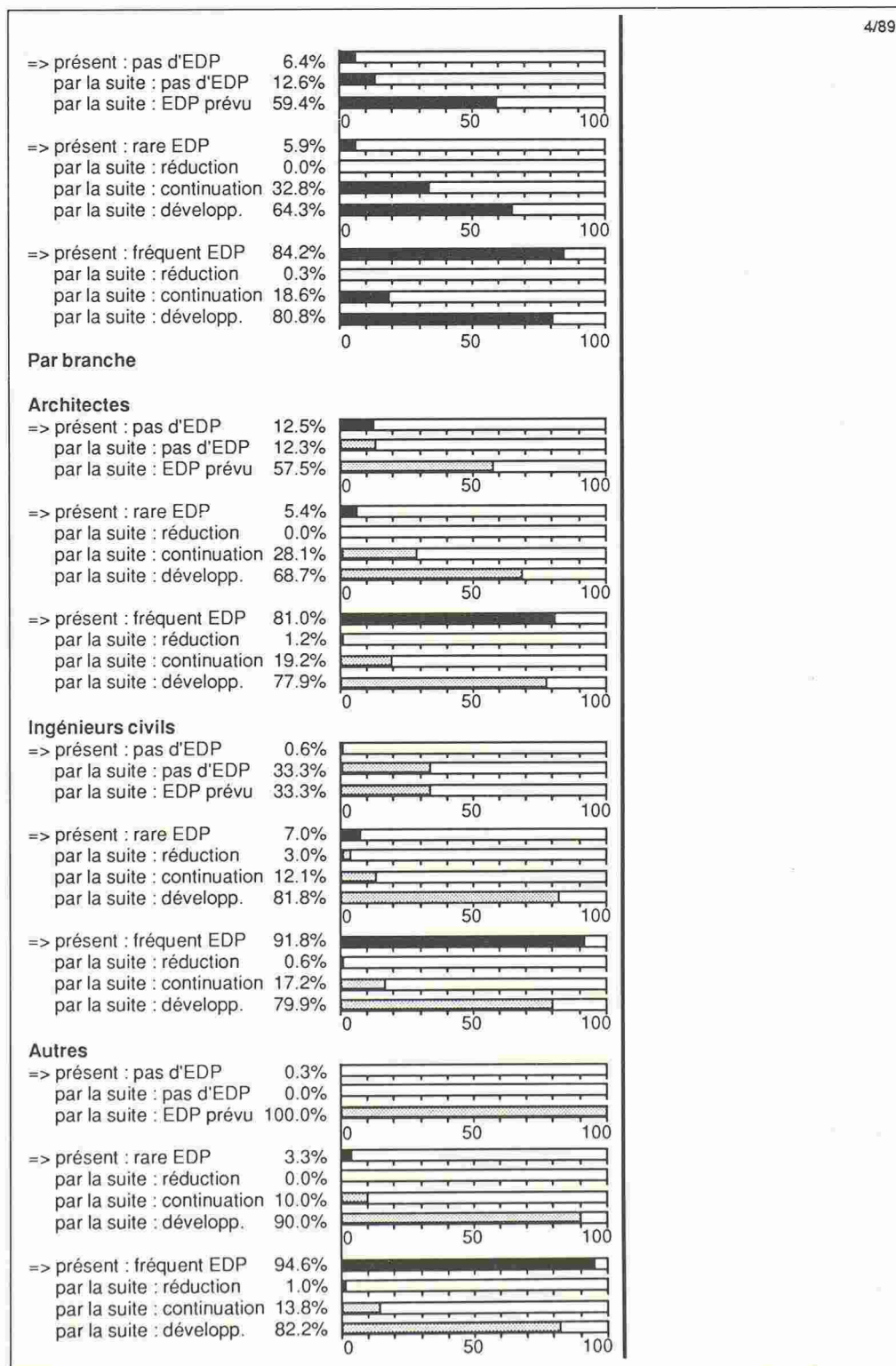
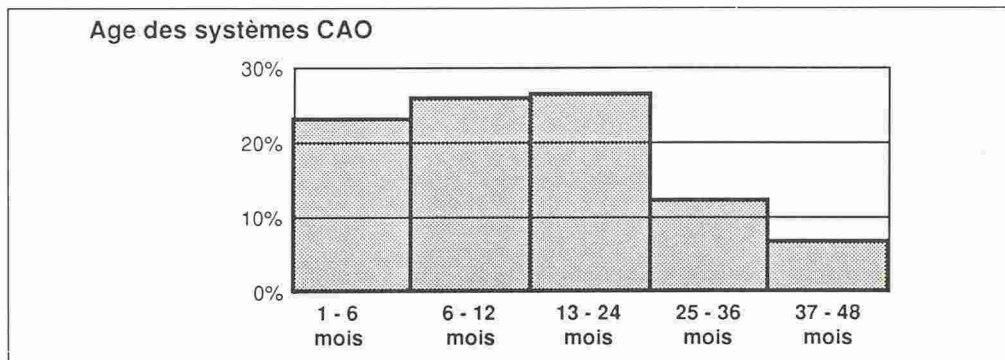


Tableau 4 : Développement prévu

Les bureaux sans équipement informatique devenant de plus en plus rares, ce tableau a de moins en moins d'intérêt.

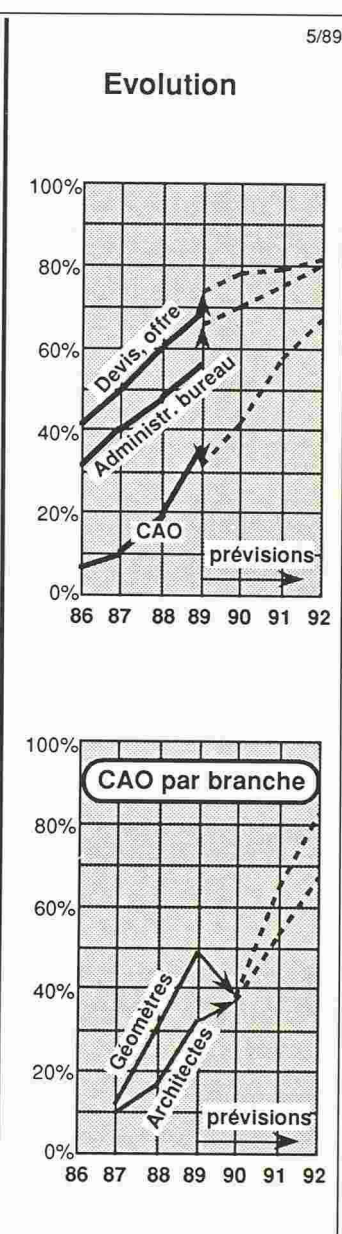
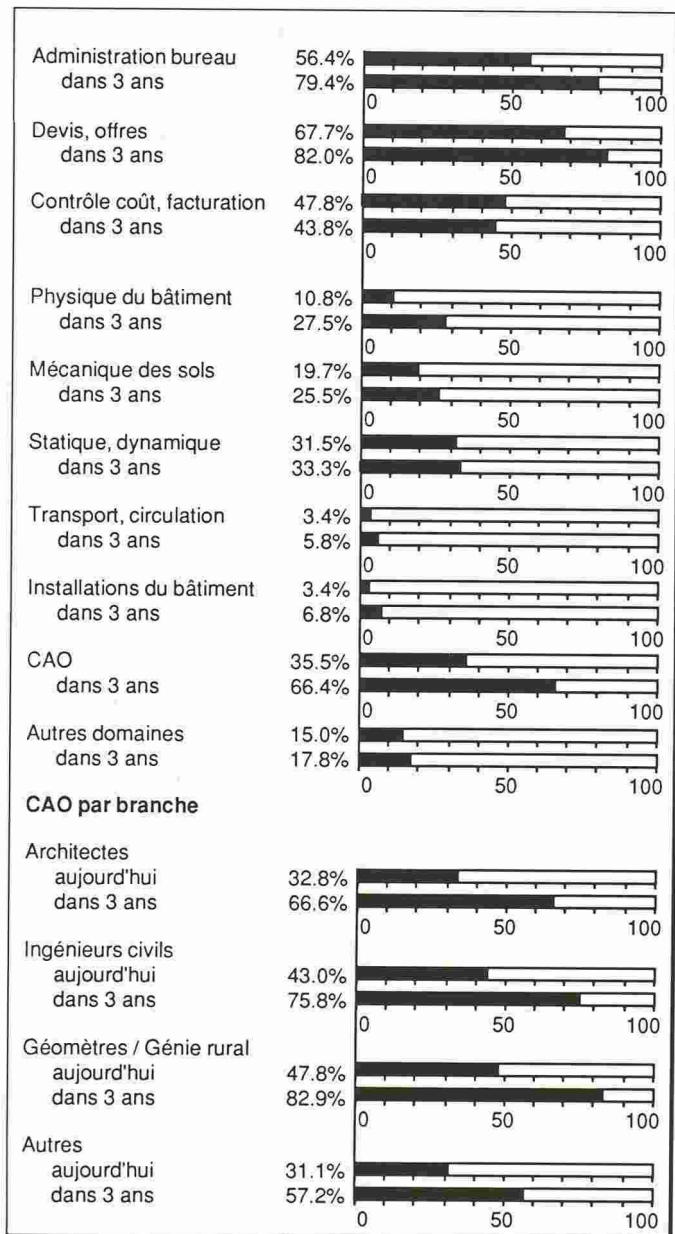


Tableau 5: Domaines d'utilisation, aujourd'hui/ prévu dans trois ans

Dans le domaine de la CAO, les prévisions à trois ans ont été dépassées de quelque 4%, alors qu'elles n'ont pas été atteintes dans les autres domaines. Selon les prévisions, les deux tiers des bureaux d'étude seront équipés de systèmes CAO en 1992.

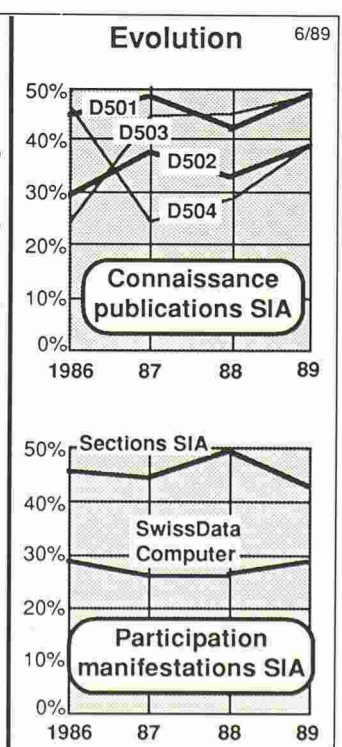
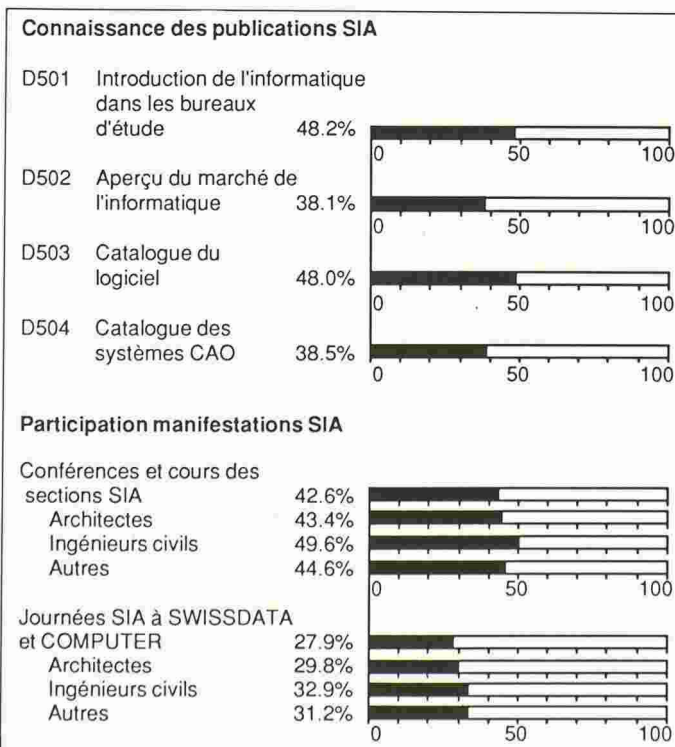


Tableau 6: Publications et manifestations SIA

La forte augmentation des systèmes CAO renforce l'intérêt de la publication D504.

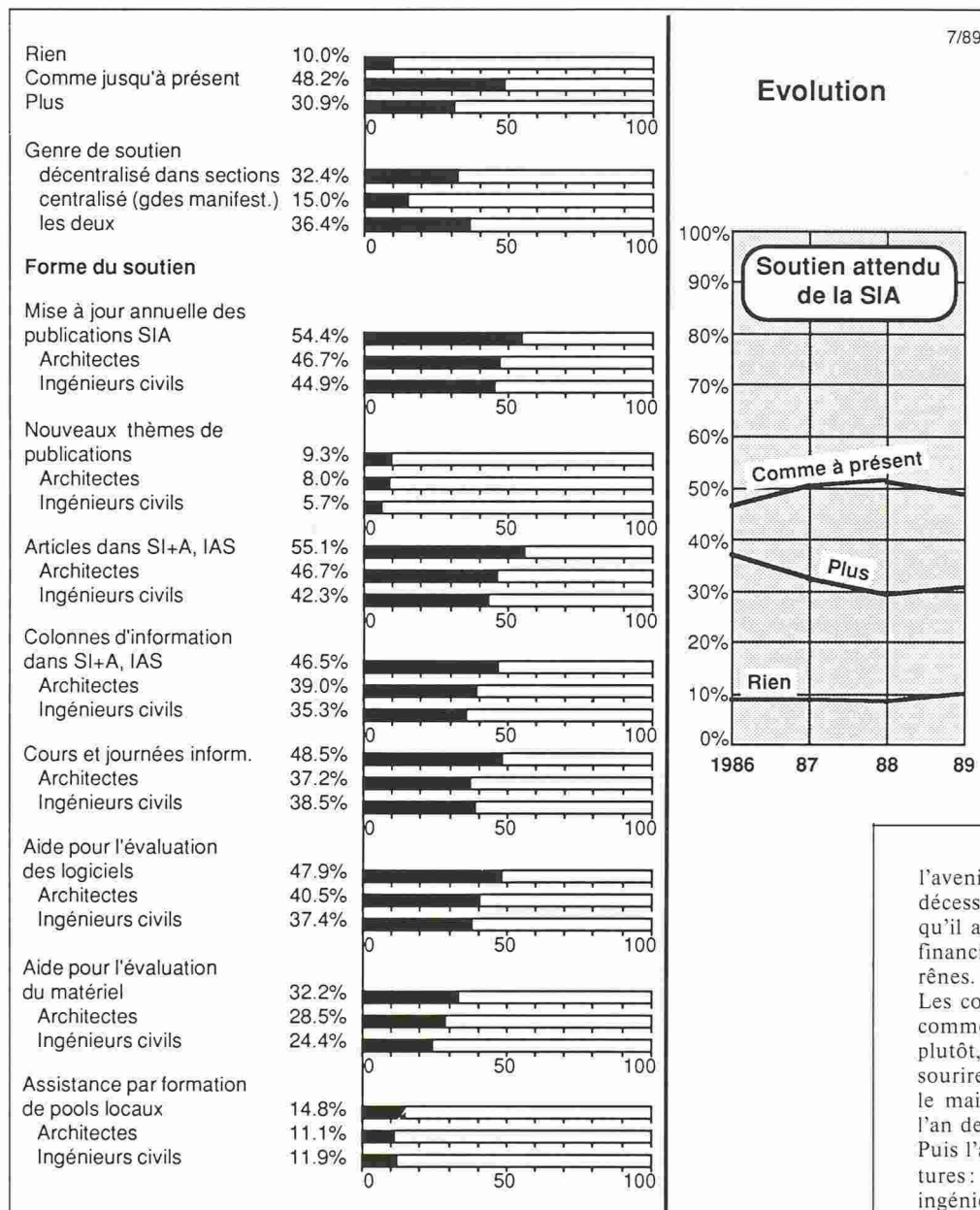


Tableau 7:
Qu'attendre de la SIA dans le domaine de l'informatique ?

SVIA

Assemblée générale

La 116^e assemblée générale ordinaire de la SVIA, le mardi 20 mars 1990 au Théâtre municipal de Lausanne, a été menée tambour battant par le président sortant, l'architecte Jean-Baptiste Ferrari.

Devant un parterre d'invités nombreux et une assistance nourrie, les points statutaires ont été rapidement traités; le rapport présidentiel se borna à établir le bilan de deux ans d'activité, et à esquisser les grandes lignes des actions à poursuivre: maintien des relations avec l'EPFL, qui ont débuté avec le séminaire «Changer la ville», resserrement des contacts avec la FVE, désormais éloignée dans son «palais» de Tolochenaz, prise de position face aux entreprises générales, avec une volonté de mieux faire connaître les avantages que peuvent offrir au maître de l'ouvrage des mandataires indépendants; enfin, satisfaction quant à l'état des finances de la SVIA, qui a remboursé sa dette et est sortie des chiffres rouges.

Le président Ferrari ayant décidé de quitter le comité, l'assemblée a élu Roger Jourdan, ingénieur du génie rural et géomètre, pour lui succéder; dans la foulée, elle a renouvelé le mandat de Blaise Junod, architecte, et de René Oguey, ingénieur civil, pour une nouvelle période.

Puis l'assemblée a élu par acclamation Charles Weinmann, physicien diplômé de l'Université de Lausanne, propriétaire d'un bureau d'études à Echallens, au poste de président de la SVIA. Nous adressons à M. Weinmann nos vœux de fructueuse présidence et sommes heureux de savoir à la tête de notre société un homme intelligent et disponible, et qui représente une branche d'activité minorisée à la SVIA. Cette personnalité nous paraît particulièrement apte à maîtriser les divers problèmes qui vont surgir non seulement à l'intérieur de notre société (nous voulons parler du programme Unitas), mais aussi face aux prochaines échéances européennes; la courte allocution du nouveau président élu nous a laissé une impression de clarté et de dynamisme qui laisse bien augurer de

l'avenir. M. Weinmann salua aussi son prédécesseur et le remercia tant pour l'activité qu'il a déployée que pour l'excellent état financier de la section dont il lui remet les rênes.

Les comptes, dans ce contexte, ont passé comme une lettre à la poste; le budget (ou plutôt, l'absence de budget précis!) a fait sourire l'assemblée... qui a aussi approuvé le maintien des cotisations au niveau de l'an dernier.

Puis l'assemblée a examiné deux candidatures: celle de M. Ireneusz Kowalczyk, ingénieur civil REG A, et celle de M. Roland Vuffray, adjoint technique au Laboratoire cantonal, non inscrit au REG; ces deux candidatures, acceptées à une large majorité, seront transmises au Comité central. Remarquons que les candidatures de professionnels non inscrits au REG A se multiplient, alors que la politique d'admission - dont on avait promis qu'elle serait discutée en assemblée générale - n'a, à ce jour, fait l'objet d'aucun débat.

On attendait avec curiosité le point suivant intitulé «Discussion concernant IAS». En cinq minutes très exactement, le président J.-B. Ferrari aborda les trois points suivants: 1. Constat de mécontentement de la SVIA depuis 10 ans quant à IAS. 2. Analyse de la structure de la SEATU, émanation de la SIA, mais qui s'en déclare maintenant totalement indépendante. 3. Démarche auprès de la SIA centrale afin que les problèmes que poserait IAS soient abordés à l'échelon le plus élevé. Le président annonça que la SVIA allait intervenir lors de la prochaine assemblée générale de la SEATU pour lui demander de rompre au plus vite le contrat avec la régie de publicité s'occupant de la couverture; la SVIA demandera aussi une modification de l'éthique rédactionnelle (mon voisin croyait avoir compris: de l'équipe rédac-

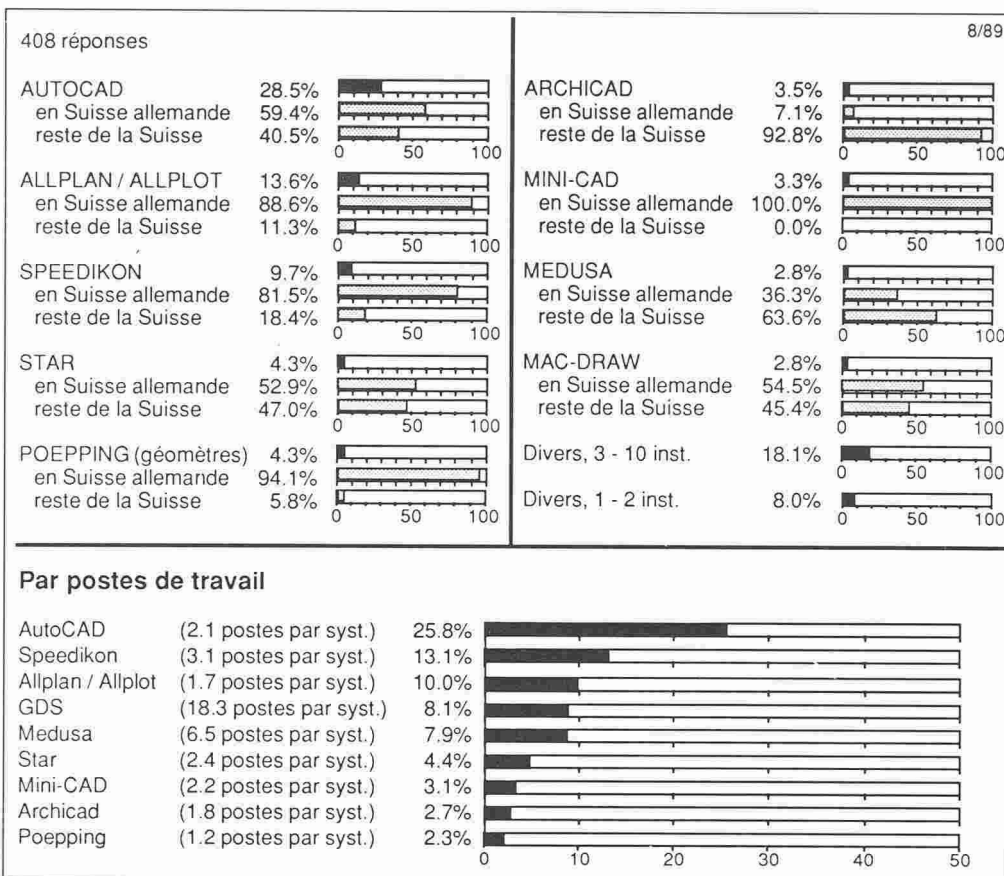


Tableau 8 :
Répartition
des systèmes CAO

L'analyse de ce tableau ne peut se faire qu'en fonction des systèmes mentionnés car tous les systèmes installés en Suisse n'ont pas fait l'objet d'une réponse et n'y figurent donc pas.

Parmi les 24 systèmes les plus répandus, le nombre moyen des places de travail est de 2,34.

*Commission
d'informatique
de la SIA*

tionnelle...). La discussion n'ayant pas été utilisée, on passa au point suivant de l'ordre du jour : présentation des nouveaux membres.

Dans les divers, M. Parillaud signala la prochaine mise sur pied d'un séminaire consacré à l'approvisionnement en eau dans les régions de montagne.

Puis l'architecte Danilo Mondada, responsable de la rénovation du Théâtre municipal, retraça brièvement l'histoire de ce bâtiment, et précisa dans quel esprit il avait conçu sa mission ; l'assemblée applaudit l'architecte, lui prouvant ainsi combien son travail avait été apprécié.

Enfin, *last but not least*, M^{me} Renée Auphan, directrice de l'Opéra de Lausanne, entretint l'auditoire sur le thème : «Un opéra dans sa ville»; M^{me} Auphan, dont la sincérité communicative et le charme méridional seraient capables de toucher le plus blasé d'entre nous, se montra convaincante et lucide. On sentait, à travers son exposé, qu'un souffle bienvenu se levait, et que l'opéra avait à nouveau droit de cité à Lausanne. Pour terminer, M^{me} Auphan invita l'assemblée à assister à une répétition de l'orchestre qui préparait «Werther» de Jules Massenet, sous la direction du maître Soustrot.

Et c'est avec ces harmonies en tête que l'on se retrouva autour d'un apéritif dans le salon Alice-Bailly, avant que de passer à table.

François Neyroud

La rédaction d'IAS salue le souci d'éthique du président sortant et souhaite qu'il s'étende aux communications du GA.

Jean-Pierre Weibel

Le coin de la rédaction

Point final

Au soir du 1^{er} avril (!), les milieux suisses et genevois de la construction pouvaient s'estimer heureux ; le couperet ne s'est pas abattu sur le réseau autoroutier suisse et le Palais Wilson ne s'effondrera pas dans l'attente d'une décision que l'adoption du référendum eût renvoyé aux calendes grecques.

Pourtant, les choses ne sont pas si simples et l'euphorie n'est guère de mise. Le verdict concernant les autoroutes est certes d'une netteté ne souffrant aucune discussion. Cela est dû au caractère extrême et provoquant des initiatives, d'une part, et à l'attachement du citoyen à sa voiture, d'autre part. A des questions de principe ont été apportées des réponses de principe. Point n'est besoin d'être grand prophète pour prédire un accueil moins passionné aux mises à l'enquête des tronçons concernés. La fibre écologique à la sauce de Saint-Florian (Dieu veuille que l'incendie frappe la maison de mon voisin, épargnant la mienne) pourrait se réveiller avec une désagréable vigueur.

Le même phénomène de réduction d'un problème au niveau des principes permet - encore - de mobiliser l'opinion publique contre l'énergie nucléaire : « Pas besoin de centrales, le courant sort de la prise ! » En Suède, l'échéance de la sortie du nucléaire approche, avec la perception des conséquences prévisibles sur l'emploi et le bien-être, les grands principes ne sont plus intangibles et le dossier quitte le Ministère de l'environnement.

Si l'on comprend le soulagement des autorités de la Ville de Genève, après une votation mettant fin à une longue période de non-décision, force est de constater que ce n'est pas la meilleure solution qui a triomphé, mais la seule qui présentait les chances d'une prochaine réalisation : il y avait belle lurette que la politique avait pris le pas sur l'urbanisme.

Ce qui peut chiffonner, ce n'est pas la solution financière prévue (on sait combien pauvres sont les malheureux Genevois, qui n'ont plus les moyens de leurs aspirations), ni la préservation d'un bâtiment dont le degré de délabrement actuel est une insulte à l'image de Genève, mais les âneries qu'on aura pu lire et entendre sur la valeur du Palais Wilson dans le patrimoine architectural genevois. S'il s'agissait réellement d'un joyau et qu'il n'existait pas à Genève ou en Suisse un seul architecte capable de faire mieux, on s'inclinerait de bonne grâce devant ce sauvetage. Qu'il faille se consoler de son maintien en se disant que la collectivité est déchargée de tout risque financier : quelle tristesse !

Reste à espérer que l'économie réalisée ainsi par la Ville de Genève lui laissera les moyens d'entreprendre des tâches plus dignes de son rayonnement : les projets ne manquent pas.

Jean-Pierre Weibel